UNIVERSITÉ LYON 3
JEAN MOULIN

Arrêté n° 26-852 portant nomination à la direction du Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique (CLHDPP)

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et suivants ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2025P-01-01-ins du 7 janvier 2025 portant élection de M. Gilles BONNET, professeur des universités, à la présidence de l'université Jean Moulin ;

Vu les statuts du Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique adoptés le 13 mai 2014 ;

Vu l'avis favorable du conseil de Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique du 07 avril 2026,

Arrête

Article 1 – Madame **Catherine FILLON**, professeure des universités, est nommée directrice du Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique à compter du 1er mai 2026.

Article 2 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les panneaux d'information de la direction des affaires juridiques et institutionnelles et publié sur le site internet de l'université.

Fait à Lyon, le 20 avril 2026

Le président de l'université Jean Moulin

Gilles BONNET